

JUILLET 2021

Par mesure de précaution, l'ensemble de nos permanences s'effectue sur rendez-vous exclusivement. Vous pouvez prendre ce rendez-vous, soit en nous contactant au 02.96.61.50.46, soit directement via la plateforme en ligne <http://reservation.adil22.org/>. Nous vous demandons de vous munir de votre masque et de votre propre stylo.

Les permanences de l'ADIL 22 dans votre ville :

Ville	Adresse	Fréquence	Dates
<u>LOUDEAC</u>	(SUR RDV) Loudéac Communauté Bretagne Centre 4 Bd de la Gare	1 ^{er} mardi du mois <u>9h à 12h</u>	06/07/2021
<u>ROSTRENEN</u>	(SUR RDV) Cité Administrative Rue Joseph Pennec	1 ^{er} mardi du mois <u>14h à 17h</u>	06/07/2021

Nos permanences sont suspendues pendant les vacances scolaires.

ADIL 22 Association loi 1901 agréé par le Ministère en charge du logement	www.adil22.org	5 RUE DU 71^E RI 22000 ST-BRIEUC Tél. 02 96 61 50 46
--	--	--